



Le SNES, pour agir ensemble

## LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, les pratiques professionnelles, l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

### Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqué.e.s reçoivent et sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/> Rubrique **Mon métier**

Espace pratiques professionnelles :

<https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

### Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions, et être inscrit.e sur une liste de discussion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Et vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU et à son positionnement.

### Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissages, pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

**Pour d'autres informations :**

[contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

## ADHERER AU SNES-FSU

**Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>**

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD)

**La réforme du collège** de 2016 a entraîné la globalisation des sciences et de la technologie au cycle 3, la réduction des horaires de technologie sur plusieurs niveaux, et la fermeture de nombreux postes. **En cette rentrée 2023**, l'heure de Technologie en classe de sixième est supprimée ; c'est inacceptable ! d'autant plus qu'elle est justifiée par la nécessité de financer des activités de soutien ou d'approfondissement. [Notre analyse](#).

**Les programmes de technologie au collège** dérivent depuis plusieurs années vers un enseignement inspiré des sciences et technologies industrielles du lycée. **Pour cette rentrée 2023**, les programmes de sciences et Technologie au cycle 3 se feront sans professeur de Technologie malgré un programme « ambitieux » pour la discipline. En effet, un thème spécifique de la Technologie est consacré avec des contenus et des démarches spécifiques à la Technologie. Cherchez l'erreur !

Le budget et la gestion du matériel pédagogique sont devenus complexes par le manque de moyen avec peu ou pas d'indemnité pour mission particulière pour la gestion du laboratoire.

**L'enquête internationale Timss** (Trends in Mathematics and Science Study) de 2019, porte une critique négative sur l'enseignement intégré de sciences et technologie (EIST), ce dernier reste encore aujourd'hui une variable d'ajustement pour pallier le manque de professeurs de technologie.

**Une épreuve de technologie** a été présente deux fois au DNB et n'a fait appel qu'à très peu de connaissances disciplinaires. C'est sans doute symptomatique de la diversité de son enseignement et des pratiques d'évaluation.

**Recrutement** : la discipline se trouve dans une situation difficile devenue encore plus incohérente à la suite de la fermeture du CAPET de technologie.

Chaque année, des postes de technologie ne sont pas pourvus, et le recrutement de collègues contractuels est devenu la norme dans beaucoup d'académies.

La gestion catastrophique de la réforme des voies technologiques depuis 2012 associée à la fermeture du CAPET et de la réforme du lycée, bloque les possibilités de mutation.

Lors du mouvement inter de 2023, seules quatre académies ont accueilli des collègues avec un barème inférieur à 350 points et toujours avec très peu d'entrées.

## Les propositions du SNES-FSU

Il est nécessaire de repenser les programmes avec l'objectif de construire un réel enseignement de culture technologique sur l'ensemble des champs destiné à tous les élèves.

Pour le SNES-FSU, la technologie doit rester une discipline d'enseignement général et obligatoire pour tous les élèves du collège à tous les niveaux d'enseignement. Elle doit redevenir une discipline d'action et de raisonnement en s'appuyant sur la pratique des élèves et la pédagogie de projet. Ce n'est malheureusement pas la direction prise avec le projet de programme du cycle 4. Il est en cours d'analyse par le SNES-FSU.

**Le SNES-FSU** et des associations de Technologie, exigent une éducation technologique à la hauteur des enjeux de demain et des mesures spécifiques pour endiguer la crise de recrutement : <https://www.snes.edu/article/dnb-2022-la-technologie-au-programme/>

## Le SNES-FSU demande :

- **la réouverture d'un CAPET**, concours de recrutement spécifique en technologie.
- **La remise à plat du DNB et des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup**, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Septembre 2023

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignants.e.s. Le SNES-FSU **vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique** :

- retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site du SNES-FSU : <http://www.snes.edu/metiers/technologie/> et <https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>
- POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : [techno@snes.edu](mailto:techno@snes.edu)